Comité SSMI 14.11.2017

Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Cotisations des membres				
		Annuel		
Membres ordinaires	200		SSMI-Statuts Art. 4 et Art. 13	
médecins	120	(dans le cas d'une nouvelle		Encaissement et rappel:
Cotisation fmCh médecins		admission dans la seconde	Sera déterminé à l'occasion	IMK
	150	moitié de l'année, seulement	de l'assemblée générale	
Membres ordinaires soins		la moitié du montant sera	annuelle	
a de la companya de	100	facturé)		
Membres extraordinaires	70			
Jeunes membres	70			
Jeunes membres				
Frais d'examen pour	1'700	À l'inscription à l'examen	Programme de formation	
médecin spécialiste soins			continue FMH du	
ntensifs FMH	Pour les membres SSMI		01.07.2009	
	(1ère année d'adhésion)		Le montant des honoraires	Encaissement: IMK
	réduction de 10%:		est déterminé par	
	CHF 1'530		l'association professionnelle,	
			auprès de la SSMI par le jury	
	Pour les membres SSMI (à		d'examen (voir règlement	
	partir de la 2ème année de		d'examen SSMI du	
	votre adhésion) réduction		29.08.2006)	
	de 20%: CHF 1'360			
	CHF 1 360			



Comité SSMI 14.11.2017

SGI-SSMI-SSMI

Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
MDSi IS MDSi IMC	2/ enregistrement de données (soumis à la TVA)	Annuel	Concept MDSi V27d Vote pour IMC: Comité 2014	Notification des unités imposables (y compris le nombre d'enregistrements) à Protecdata  Encaissement: Protecdata
				Rappel: IMK
Certification d'une unité de soins intensifs conformément aux directives ZK-IS  Nouvelle reconnaissance	14'500*		Décision Conseil SSMI du	Encaissement et Rappel: IMK  IMK vérifie chaque protocole SSMI  Dès qu'une station réapparaît dans le protocole de la SSMI
Re-certification avec visite et avec nouveau certificat	5'000*	Pour la soumission des	08.12.2015 L'encaissement des frais est	ZK, IMK facture  Facturation avant le début des
Re-certification sans visite avec nouveau certificat	3'000*	demandes avant de commencer le travail	réglementé dans le Règlement sur la certification des unités de soins intensifs, annexe V.	activités par le SSMI-ZK  En cas de doute, solliciter le contact IMK avec le Président du SSMI-CC
				Pour non-paiement: notification au Président

Comité SSMI 14.11.2017

Sujet Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Modifications organisationnelles et personnelles sans procédure de recertification	300*			
Reconnaissance de l'IMC Partie 1: Enregistrement	5'000*	Lors de l'enregistrement de la procédure de reconnaissance (reconnaissance préliminaire)	Décision Commission pour la Reconnaissance de IMC du 08.03.2016	Encaissement et Rappel: IMK
Reconnaissance de l'IMC Partie 2: Visitation	4'800 *	Pour une demande d'évaluation et de visite (inscription définitive)		

### \*plus 8% de TVA

Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Frais Congrès annuel	Congrès annuel voir les documents de congrès publiés respectifs	Lors de l'inscription	Déterminé par la Commission du Congrès (SGI-KK) ou les délégués des sociétés médicales participantes	MK ou organisateur de conférence autorisé
Frais Symposium-SSMI	Gratuit pour les membres Médecins non-membres CHF 100.00 Soins non-membres CHF 75.00			



Comité SSMI 14.11.2017

Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Reconnaissance de l'équivalence aux soins intensifs spécialisés FMH	1'000 à 3'500 (en fonction du dossier)		Mise en place des critères de reconnaissance de l'équivalence à la spécialité FMH Médecine Intensive Care: SSMI Directoire 17.7.2013 Détermination des frais: Formulation La lettre type contient des honoraires compris entre 1'000 et 5'000	Encaissement et Rappel: IMK
Spécialiste Equilibrium FMH Intensive Care Medicine pour les membres à part entière de la SSMI	gratuit		Statuts de la SSMI (voir cidessous) Art.2	
Reconnaissance d'équivalence d'une formation avancée étrangère en soins intensifs	500 éventuellement des coûts supplémentaires avec des coûts de traitement accrus		Lignes directrices SGI-SSMI pour la reconnaissance d'équivalence de la formation continue en réanimation: décision Comité SSMI du 26.6.2015	Encaissement et Rappel: IMK
Attribution de crédits par le SSMI-KWFB	gratuit		Décision Comité SSMI du 17.6.2013	

Pour chef d'une unité de soins intensifs reconnus sans titre de spécialiste FMH médecine de soins intensifs Les candidats qui demandent une adhésion complète à la SSMI mais qui n'ont pas de titre de soins intensifs FMH

Comité	CCIVII	1/	11	201	7
Comme	SIVII	14.	11		/

Sujet	Montant (CHF)	Échéance	Base	Responsabilité
Formation / formation Continuer: contrôle	Membres SSMI: gratuit  Non-membres:  400		Décision Comité de la SSMI du 17.6.2013	Encaissement et Rappel: IMK sur ordre de la SSMI-KWFB
Placement des offres d'emploi sur la page d'accueil de SGI-SSMI	Membres SSMI: 200 Autre: 1'000 Durée: 2 mois	Lors de la mise en ligne	Décision Comité de la SSMI du 26.8.2014	Encaissement et Rappel: IMK